

PASSERELLE RH

PÉRIODE DE RÉALISATION : 2018/2019/2020

Degré de prise en charge :
Jusqu'à 70 %

Constructys et la DIRECCTE Hauts-de-France s'engagent pour soutenir les entreprises rencontrant des difficultés économiques. Ce dispositif permet de développer la compétitivité des entreprises et l'évolution des compétences des salariés.



EN PRATIQUE

Durée : 21 heures minimum

Période de réalisation :
Du 01/07/2018 au 30/06/2020

Thématiques de formation éligibles :

- ▶ La transition énergétique
- ▶ L'encadrement de chantier
- ▶ La transition numérique
- ▶ La gestion d'entreprise
- ▶ Le tutorat
- ▶ La maîtrise des fondamentaux métiers
- ▶ La maîtrise des savoirs de base



PRISE EN CHARGE

Participation
DIRECCTE et
Constructys

Jusqu'à 70% de la
dépense totale (Coûts
pédagogiques et
rémunérations)



L'ACTION S'ADRESSE À :

- Toute entreprise de la Région Hauts-de-France et en priorité les PME (11 à 249 salariés) rencontrant des difficultés économiques.
- Tout salarié de votre entreprise en CDD ou CDI.



LES BÉNÉFICES

- Un **financement optimisé** par la participation financière de Constructys et de la DIRECCTE Hauts-de-France.
- Un **paiement direct** des coûts pédagogiques à l'organisme de formation par subrogation de paiement.
- Un **accompagnement** de votre conseiller formation dans le choix de la formation, la constitution du dossier et le suivi de la mise en oeuvre.



LES OBJECTIFS

- Adapter les **compétences** de vos salariés aux enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique.
- Développer les **compétences** de vos salariés rendues nécessaires par les nouvelles organisations du marché et des entreprises.
- Bénéficier de **formations innovantes** (formations ouvertes à distance...).
- Bénéficier d'un **diagnostic** et d'un **accompagnement** Ressources Humaines par un cabinet spécialisé.



GARDONS LE CONTACT

Financement, modalités de formation, un conseiller Constructys Hauts-de-France à votre écoute :

- ▶ Consulter les coordonnées de mon conseiller en formation